

611871-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services de vente d'immeubles – Désignation d'une agence immobilière en vue de procéder à la vente de complexes de bureaux administratifs

OJ S 171/2026 04/09/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Ville de Charleroi

Adresse électronique: julia.niset@charleroi.be

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Désignation d'une agence immobilière en vue de procéder à la vente de complexes de bureaux administratifs

Description: Marché de services en 2 lots ayant pour objet la désignation d'une agence immobilière en vue de procéder à la vente de complexes de bureaux administratifs (Les deux lots correspondent aux biens immobiliers dont la vente est envisagée, à savoir : LOT 1 : Complexe « Défi » sis Zoning de Jumet, 4ème rue à 6040 Jumet - LOT 2 : Complexe « Hélios » sis Rue de Montigny, 101 à 6000 Charleroi). Le marché comprend notamment les prestations suivantes : • Assurer la publicité pour les biens à vendre (notamment par le biais d'avis sur des sites Internet de ventes immobilières, sur le site de l'agence, le carnet d'adresses de l'agence, etc.) ; • Organiser des visites des biens à vendre avec des candidats acquéreurs ; • L'obtention d'offres fiables ; • La négociation et la présentation d'offres fermes au Service Patrimoine de la Ville. A la suite de la présentation de ces offres, le pouvoir adjudicateur désignera lui-même le candidat acquéreur au terme d'un processus d'enchères mené par ses soins. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le présent marché n'inclut pas le mandat de conclure un contrat d'achat/vente au nom et pour le compte de la Ville de Charleroi. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le présent marché porte sur une mission de résultat consistant en la commercialisation et l'assistance à la vente du bien jusqu'à la passation de l'acte authentique.

Identifiant de la procédure: 14dfea89-44d3-420b-bf64-b9a40b683c69

Identifiant interne: 2025-46-Agence immobilière

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70121100 Services de vente d'immeubles

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Complexe « Défi »

Description: Désignation d'une agence immobilière en vue de procéder à la vente de complexes de bureaux administratifs. LOT 1 : Complexe « Défi » sis Zoning de Jumet, 4ème rue à 6040 Jumet. La Ville de Charleroi est en pleine propriété. A titre informatif, le pouvoir adjudicateur évalue la vente potentielle de ce bien à un montant de 2.450.000 EUR (hors frais). Le marché comprend notamment les prestations suivantes : • Assurer la publicité pour les biens à vendre (notamment par le biais d'avis sur des sites Internet de ventes immobilières, sur le site de l'agence, le carnet d'adresses de l'agence, etc.) ; • Organiser des visites des biens à vendre avec des candidats acquéreurs ; • L'obtention d'offres fiables ; • La négociation et la présentation d'offres fermes au Service Patrimoine de la Ville. A la suite de la présentation de ces offres, le pouvoir adjudicateur désignera lui-même le candidat acquéreur au terme d'un processus d'enchères mené par ses soins. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le présent marché n'inclut pas le mandat de conclure un contrat d'achat /vente au nom et pour le compte de la Ville de Charleroi. Dès l'attribution du marché, l'adjudicataire recevra une documentation (notamment fiches cadastrales, sur les propriétés concernées dont un aperçu est communiqué dans les clauses techniques situées en partie C du cahier spécial des charges. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le présent marché porte sur une mission de résultat consistant en la commercialisation et l'assistance à la vente du bien jusqu'à la passation de l'acte authentique.

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70121100 Services de vente d'immeubles

Options:

Description des options: Aucune option n'est autorisée dans le présent marché. Les options libres sont interdites.

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Complexe « Défi » sis Zoning de Jumet, 4ème rue à 6040 Jumet.

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Le délai d'exécution de la mission de commercialisation est fixé à sept (7) mois, comprenant 1 mois de préparation du dossier technique et 6 mois de publicité obligatoire. À l'issue de ce délai de sept mois, si l'adjudicataire n'a présenté au Pouvoir adjudicateur aucune offre ferme et régulière atteignant ou dépassant le prix de retrait fixé dans les clauses techniques, le marché est résilié de plein droit, sans qu'aucune commission ni indemnité forfaitaire de quelque nature que ce soit ne soit due. Le marché se termine à la signature de l'acte authentique de vente actant le transfert de propriété et la perception du prix, et au plus tard 18 mois à compter de sa notification. Ces 18 mois incluent les délais administratifs (passage devant les instances compétentes et préparation de l'acte par le Comité d'Acquisition).

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Inscription à un registre professionnel pertinent

Description du critère de sélection: • Soumissionnaires belges : L'adjudicataire apporte la preuve qu'il est agréé par l'IPI (Institut Professionnel des Agents Immobiliers) en tant qu'agent immobilier, c'est-à-dire qu'il est inscrit au tableau des titulaires dans la colonne des agents immobiliers intermédiaires, en personne physique ou morale, ou qu'il comprend dans son équipe au minimum une personne physique disposant d'une agrégation IPI qui sera chargée de l'exécution du marché. • Soumissionnaires UE : le soumissionnaire doit prouver qu'il est inscrit sur les registres professionnels pertinents de l'État membre dans lequel il est établi, l'autorisant à exercer la profession d'agent immobilier en Belgique.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pourra être sélectionné le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants : 1) Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années au maximum, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : • Concernant pour le lot 1 (Complexe Défi) : Le soumissionnaire devra justifier la vente d'au minimum 2 immeubles de bureaux par an en Belgique ou sur le territoire de l'UE au cours des trois dernières années, chaque immeuble ayant une superficie minimum de 1.500 m². Les références mentionnées par le soumissionnaire seront accompagnées de : - l'objet de la vente (type, superficie, adresse du bien) - le prix de vente de l'immeuble - la date de l'acte authentique de vente - l'identification du donneur d'ordre public ou privé. • Dans l'hypothèse où un soumissionnaire remet offre pour les deux lots : Le soumissionnaire est tenu de prouver sa capacité par le cumul des exigences formulées pour chacun des deux lots tel que repris ci-dessus, c'est-à-dire qu'il devra justifier la vente d'au minimum 4 immeubles de bureaux par an en Belgique ou sur le territoire de l'UE au cours des trois dernières années, chaque immeuble ayant une superficie minimum de 1.500 m².

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global pour les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire. Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : • Concernant pour le lot 1 (Complexe Défi) : Le soumissionnaire justifiera un chiffre d'affaires global dont la moyenne au cours des trois derniers exercices disponibles, atteindra au minimum 245.000 €. Dans l'hypothèse où un soumissionnaire dépose une offre pour les deux lots, celui-ci justifiera un chiffre d'affaires global dont la moyenne au cours des trois derniers exercices disponibles, atteindra au minimum 389.000 €.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Prix global (50 points)

Description: Chaque offre est évaluée sur la base du prix global repris sur le formulaire d'offre et l'inventaire du soumissionnaire. Le nombre de points est calculé au moyen d'une règle de 3.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Nom: Méthodologie – planning (50 points)

Description: Pour la cotation de ce critère, le soumissionnaire joindra à son offre une note de 5 pages min. et 10 pages max. sous format DIN A4 relative à la méthodologie lui permettant de remplir la mission décrite dans les clauses techniques dans les délais ainsi qu'au planning envisagé pour l'exécution du marché. Dans cette note, le soumissionnaire fournira notamment les informations suivantes : • Un plan de travail suggéré quant au mode de commercialisation optimal à prendre en compte dans le contexte de ce marché (planning) • Une revue des outils utilisés et du process afin de faire la promotion des biens et leur mise en valeur ; • Une présentation concernant l'organisation de la société et de l'équipe proposée pour exécuter la mission ainsi que les rôles exercés par chacun Seront évalués dans ce critère, les sous-critères suivants : 1. Planification pour la phase de préparation et d'exécution de la vente (publicité, visites et réception des offres) (planning) : 20 points 2. Présentation des méthodes (ex. moyens mis en œuvre pour assurer la publicité) et moyens techniques (ex. plans 3D, vidéos, drones ...) mis en œuvre pour remplir la mission : 15 points 3. Présentation des moyens humains mis en œuvre pour exécuter la mission (ex. qualifications et expérience professionnelle du personnel attiré à l'exécution du marché) : 15 points L'évaluation de chaque sous-critère sera effectuée sur base d'une analyse comparative des offres régulières. Les points seront attribués en fonction du degré de pertinence, de cohérence, de précision, de réalisme et de valeur ajoutée démontrés.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/619aae5a-2ed1-4bb7-a269-d8da1cf5bc20/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/619aae5a-2ed1-4bb7-a269-d8da1cf5bc20/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/entreprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/619aae5a-2ed1-4bb7-a269-d8da1cf5bc20/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 15/10/2026 10:10:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 240 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 15 jours et 60 jours

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Ville de Charleroi

Organisation qui traite les offres: Ville de Charleroi

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Complexe "Hélios"

Description: Désignation d'une agence immobilière en vue de procéder à la vente de complexes de bureaux administratifs. LOT 2 : Complexe « Hélios » sis Rue de Montigny, 101 à 6000 Charleroi. La Ville de Charleroi est en pleine propriété. A titre informatif, le pouvoir adjudicateur évalue la vente potentielle de ce bien à un montant de 1.440.000 EUR (hors frais). Le marché comprend notamment les prestations suivantes : • Assurer la publicité pour les biens à vendre (notamment par le biais d'avis sur des sites Internet de ventes immobilières, sur le site de l'agence, le carnet d'adresses de l'agence, etc.) ; • Organiser des visites des biens à vendre avec des candidats acquéreurs ; • L'obtention d'offres fiables ; • La négociation et la présentation d'offres fermes au Service Patrimoine de la Ville. A la suite de la présentation de ces offres, le pouvoir adjudicateur désignera lui-même le candidat acquéreur au terme d'un processus d'enchères mené par ses soins. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le présent marché n'inclut pas le mandat de conclure un contrat d'achat /vente au nom et pour le compte de la Ville de Charleroi. Dès l'attribution du marché, l'adjudicataire recevra une documentation (notamment fiches cadastrales, sur les propriétés concernées dont un aperçu est communiqué dans les clauses techniques situées en partie C du cahier spécial des charges. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que le présent marché porte sur une mission de résultat consistant en la commercialisation et l'assistance à la vente du bien jusqu'à la passation de l'acte authentique.

Identifiant interne: 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 70121100 Services de vente d'immeubles

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Le délai d'exécution de la mission de commercialisation est fixé à sept (7) mois, comprenant 1 mois de préparation du dossier technique et 6 mois de publicité obligatoire. À l'issue de ce délai de sept mois, si l'adjudicataire n'a présenté au Pouvoir adjudicateur aucune offre ferme et régulière atteignant ou dépassant le prix de retrait fixé dans les clauses techniques, le marché est résilié de plein droit, sans qu'aucune commission ni indemnité forfaitaire de quelque nature que ce soit ne soit due. Le marché se termine à la signature de l'acte authentique de vente actant le transfert de propriété et la perception du prix, et au plus tard 18 mois à compter de sa notification. Ces 18 mois incluent les délais administratifs (passage devant les instances compétences et préparation de l'acte par le Comité d'Acquisition).

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Inscription à un registre professionnel pertinent

Description du critère de sélection: • Soumissionnaires belges : L'adjudicataire apporte la preuve qu'il est agréé par l'IPI (Institut Professionnel des Agents Immobiliers) en tant qu'agent immobilier, c'est-à-dire qu'il est inscrit au tableau des titulaires dans la colonne des agents immobiliers intermédiaires, en personne physique ou morale, ou qu'il comprend dans son équipe au minimum une personne physique disposant d'une agrération IPI qui sera chargée de l'exécution du marché. • Soumissionnaires UE : le soumissionnaire doit prouver qu'il est inscrit sur les registres professionnels pertinents de l'État membre dans lequel il est établi, l'autorisant à exercer la profession d'agent immobilier en Belgique.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Pourra être sélectionné le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants : 1) Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années au maximum, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : • Concernant pour le lot 2 (Complexe Hélios) : Le soumissionnaire devra justifier la vente d'au minimum 2 immeubles de bureaux par an en Belgique ou sur le territoire de l'UE au cours des trois dernières années, chaque immeuble ayant une superficie minimum de 1.500 m². Les références mentionnées par le soumissionnaire seront accompagnées de : - l'objet de la vente (type, superficie, adresse du bien) - le prix de vente de l'immeuble - la date de l'acte authentique de vente - l'identification du donneur d'ordre public ou privé. • Dans l'hypothèse où un soumissionnaire

remet offre pour les deux lots : Le soumissionnaire est tenu de prouver sa capacité par le cumul des exigences formulées pour chacun des deux lots tel que repris ci-dessus, c'est-à-dire qu'il devra justifier la vente d'au minimum 4 immeubles de bureaux par an en Belgique ou sur le territoire de l'UE au cours des trois dernières années, chaque immeuble ayant une superficie minimum de 1.500 m².

Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen

Description du critère de sélection: Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global pour les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire. Est considéré comme suffisant le niveau d'exigence suivant : • Concernant pour le lot 2 (Complexe Hélios) : Le soumissionnaire justifiera un chiffre d'affaires global dont la moyenne au cours des trois derniers exercices disponibles, atteindra au minimum 144.000 €. Dans l'hypothèse où un soumissionnaire dépose une offre pour les deux lots, celui-ci justifiera un chiffre d'affaires global dont la moyenne au cours des trois derniers exercices disponibles, atteindra au minimum 389.000 €.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Prix global (50 points) Chaque offre est évaluée sur la base du prix global repris sur le formulaire d'offre et l'inventaire du soumissionnaire. Le nombre de points est calculé au moyen d'une règle de 3.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

Critère:

Type: Qualité

Description: Méthodologie – planning (50 points) Pour la cotation de ce critère, le soumissionnaire joindra à son offre une note de 5 pages min. et 10 pages max. sous format DIN A4 relative à la méthodologie lui permettant de remplir la mission décrite dans les clauses techniques dans les délais ainsi qu'au planning envisagé pour l'exécution du marché. Dans cette note, le soumissionnaire fournira notamment les informations suivantes : • Un plan de travail suggéré quant au mode de commercialisation optimal à prendre en compte dans le contexte de ce marché (planning) • Une revue des outils utilisés et du process afin de faire la promotion des biens et leur mise en valeur ; • Une présentation concernant l'organisation de la société et de l'équipe proposée pour exécuter la mission ainsi que les rôles exercés par chacun Seront évalués dans ce critère, les sous-critères suivants : 1. Planification pour la phase de préparation et d'exécution de la vente (publicité, visites et réception des offres) (planning) : 20 points 2. Présentation des méthodes (ex. moyens mis en œuvre pour assurer la publicité) et moyens techniques (ex. plans 3D, vidéos, drones ...) mis en œuvre pour remplir la mission : 15 points 3. Présentation des moyens humains mis en œuvre pour exécuter la mission (ex. qualifications et expérience professionnelle du personnel attribué à l'exécution du marché) : 15 points L'évaluation de chaque sous-critère sera effectuée sur base d'une analyse comparative des offres régulières. Les points seront attribués en fonction du degré de pertinence, de cohérence, de précision, de réalisme et de valeur ajoutée démontrés.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 50

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/619aae5a-2ed1-4bb7-a269-d8da1cf5bc20/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/619aae5a-2ed1-4bb7-a269-d8da1cf5bc20/forum>

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/619aae5a-2ed1-4bb7-a269-d8da1cf5bc20/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres: 15/10/2026 10:10:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 240 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: 15 jours et 60 jours

8. Organisations**8.1. ORG-0001**

Nom officiel: Ville de Charleroi

Numéro d'enregistrement: 0207310774_558

Adresse postale: Place Vauban 14-15

Ville: Charleroi

Code postal: 6000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Pays: Belgique

Adresse électronique: julia.niset@charleroi.be

Téléphone: +32 71865551

Adresse internet: <http://www.charleroi.be>

Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=558&includeOrganisationChildren=true>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui

Numéro d'enregistrement: BE001

Adresse postale: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: revise@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Conseil d'Etat

Numéro d'enregistrement: 0931.814.266

Adresse postale: Rue de la Science, 33

Ville: BRUXELLES

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 5105a544-4020-4d9b-8cad-eb3934d9915 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 03/09/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 03/09/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 611871-2026

Numéro de publication au JO S: 171/2026

Date de publication: 04/09/2026